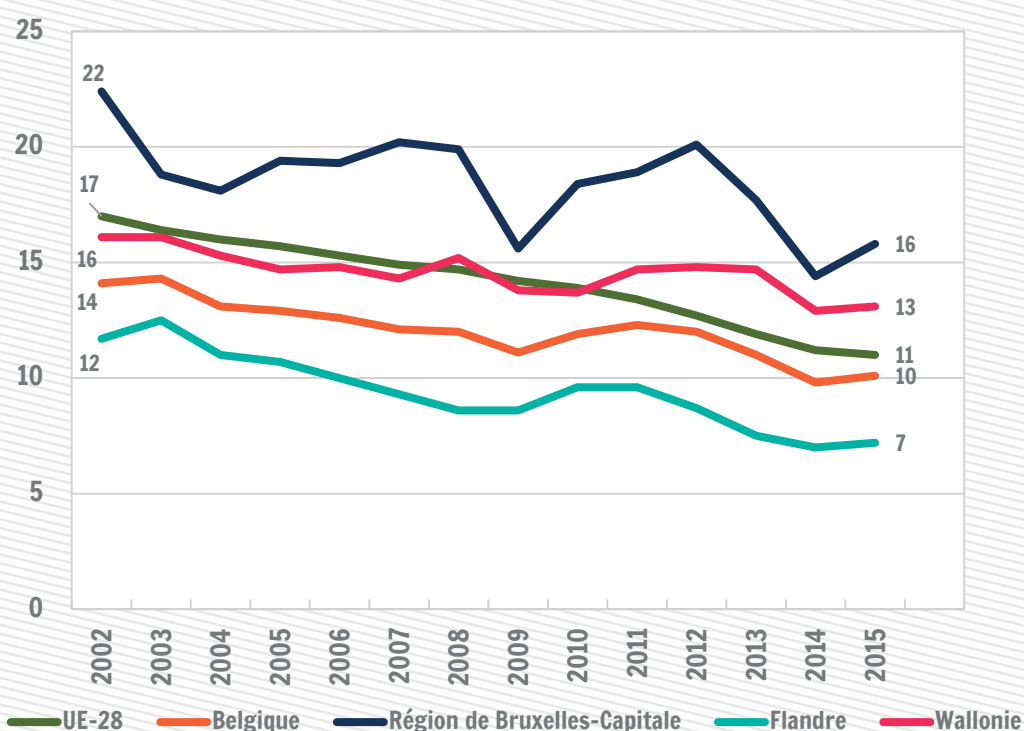


# Abandon scolaire précoce parmi les 18-24 ans

# 13%

En Wallonie, en 2015, 13 % des 18-24 ans avaient quitté l'enseignement avant d'avoir obtenu un diplôme du secondaire supérieur

Taux d'abandon scolaire précoce parmi les 18-24 ans



Sources : EUROSTAT et SPF-Economie / Direction générale Statistiques - Enquête sur les Forces de Travail, 2002 à 2015 (Moyenne annuelle); Calculs : IWEPS

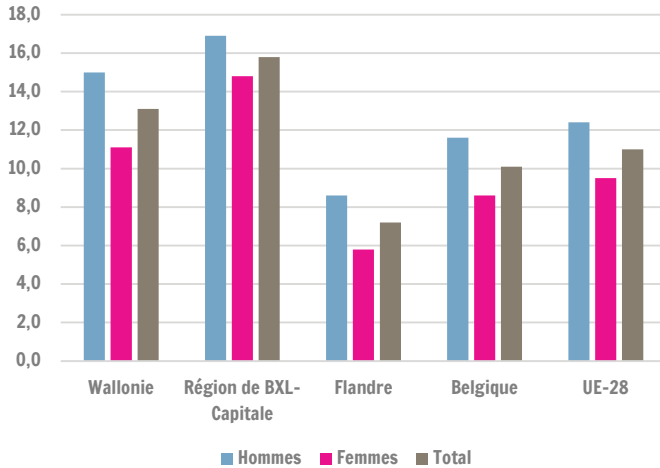
Dans le cadre de référence européen utilisé notamment pour les indicateurs de la stratégie UE2020, l'abandon scolaire précoce est mesuré par la proportion de jeunes entre 18 et 24 ans qui ne suivait ni études dans l'enseignement régulier, ni formation hors du système d'enseignement régulier, et dont le niveau d'études ne dépasse pas l'enseignement secondaire inférieur.

Avec, en 2015, un taux de 13 % de jeunes ayant quitté prématurément l'enseignement, la Wallonie se situe dans une position plus défavorable que la Flandre (7 %) et l'Union Européenne des 28 dans son ensemble (11 %), mais reste en-dessous du taux observé pour la Région de Bruxelles-Capitale (16 % en 2015).

La tendance générale est à la baisse en Wallonie, comme dans les autres régions, le taux wallon passant de 16 % en 2002 à 13 % en 2015. On est cependant encore au-dessus de l'objectif belge de 9,5 % fixé dans le cadre de la stratégie UE2020. La Belgique, considérée dans son ensemble, se rapproche de cet objectif, avec un taux de 10 %.

# Abandon scolaire précoce parmi les 18-24 ans

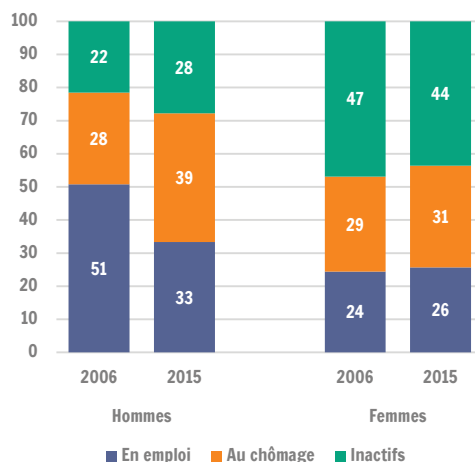
Taux d'abandon scolaire précoce parmi les 18-24 ans, selon le sexe, en 2015



L'abandon scolaire précoce est plus fréquent parmi les garçons que parmi les filles. En Wallonie, en 2015, il concernait 15 % des garçons âgés de 18 à 24 ans et 11 % des filles. Ce constat s'observe dans les deux autres régions et dans l'Union Européenne dans son ensemble, mais, par rapport aux deux autres régions, c'est en Wallonie que la différence hommes-femmes semble être la plus marquée (près de 4 points de pourcentage).

Sources : Eurostat et SPF-Economie / Direction générale Statistiques - EFT, 2015; Calculs : IWEPS

Statut BIT des 18-24 ans ayant quitté prématurément l'école en Wallonie



Alors que l'abandon scolaire précoce diminue, les jeunes ayant quitté l'enseignement sans diplôme du secondaire supérieur, font face à des difficultés importantes et croissantes sur le marché du travail. En 2015, le taux d'emploi de ces jeunes n'est que de 33 % pour les hommes (contre 51 % en 2006), et d'à peine 26 % pour les femmes. Le taux d'inactivité des jeunes femmes ayant quitté prématurément l'enseignement est, en 2015, de 44 %, contre 28 % pour les hommes.

Sources : Eurostat et SPF-Economie / Direction générale Statistiques - EFT, 2006 et 2015; Calculs : IWEPS

## Définitions et sources

Les données proviennent de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT, moyenne annuelle). Le taux d'abandon scolaire précoce est la part des 18-24 ans qui, le mois précédant l'enquête, ne suivaient ni enseignement régulier, ni formation hors du système d'enseignement régulier et dont le niveau de diplôme ne dépasse pas l'enseignement secondaire inférieur. Les statuts emploi, chômage et inactivité sont définis selon les normes du Bureau International du Travail (voir fiche L021).

## Pertinence et limites

L'enquête EFT est organisée par la DG-Statistique sous la supervision d'Eurostat et peut être utilisée pour des comparaisons internationales. Elle est obligatoire. En Wallonie, environ 16.000 ménages sont interrogés. Les chiffres présentés sont donc extrapolés à partir d'un échantillon. Les fluctuations inter-annuelles doivent être interprétées avec beaucoup de prudence, en raison de la taille limitée de l'échantillon pour cette tranche d'âge, en particulier pour la Région de Bruxelles-Capitale.

Pour en savoir plus :

L'Enquête sur les Forces de Travail : [http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/collecte\\_donnees/enquetes/eft/](http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/collecte_donnees/enquetes/eft/)

Personne de contact : Claire Dujardin (c.dujardin@iweeps.be) / prochaine mise à jour : juin 2017